

COMMISSION SPORTIVE NATIONALE CRICKET

COMPTE RENDU REUNION CSNC

1. EMARGEMENT

Lieu : Conférence téléphonique	Date : 26 août 2019
Présents: -Pretheve THIYAGARAJAN (Président CSNC) -Asif ZAHIR (Membre CSNC) -James VAJOUMOUNIEN (Membre CSNC)	Absents:

2. VALIDATION DES MATCHS DU 24 AOÛT 2019

Date Compétition	T=Terrain A=Arbitre	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Validation	Commentaire
24/08/2019 - 11:00 CDF Quart de finale 4	T=VINCENNES A=USCA	WIDF4-PUC 265/8 (40)	WIDF6-PFC SARCELLES 179/10 (32)	ОК	-
24/08/2019 - 11:00 CDF Quart de finale 3	T=SAINT OMER A=ARBITRE PANEL	LHDF-LILLE FLANDRE 49/10 (21)	WIDF2-BALBYNIENS 53/4 (12.2)	ОК	-
24/08/2019 - 10:00 R1 - IDF Quart de finale 2	T=LISSES A=LISSES	A2-LFPCCMR 107/10 (18.2)	B3-NALLUR STAINS 114/10 (17.4)	ОК	-
24/08/2019 - 11:00 CDF - 21U Quart de finale 2	T=CREIL A=ARGENTEUIL	D2-CREIL 122/3 (16.3)	B1-PARIS ZALMI 120/10 (19.1)	ОК	-

3. PLANNING DU 31 AOUT AU 1^{ER} SEPTEMBRE

Date	Compétition	Heure	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Terrain	Arbitre
Samedi 31 août	CDF - MAS Quart de finale 2	11:00	PARIS ZALMI	CREIL	VINCENNES	PUC
Dimanche 01 septembre	R1 - IDF Demi-finale 1	11:00	COLOMBES	EVRY	LISSES	LISSES
Dimanche 01 septembre	R1 - IDF Demi-finale 2	15:00	NALLUR STAINS	DREUX	LISSES	LISSES
Dimanche 01 septembre	CDF - 15U MAS Demi-finale 1	18:00	LFPCCMR	DREUX	LISSES	LISSES
Dimanche 01 septembre	CDF - 21U MAS Demi-finale 1	11:00	VIPERS GRIGNY	CREIL	CREIL	BALBYNIENS
Dimanche 01 septembre	CDF - 21U MAS Demi-finale 2	15:00	ARGENTEUIL	PFC SARCELLES	CREIL	BALBYNIENS

4. TERRAIN DE VINCENNES

Suite à des réclamations sur l'état du terrain, une inspection aura lieu le 31/08. En cas de non-conformité, tous les matchs, y compris la finale, seront reprogrammés dans un autre terrain.

5. RÉCLAMATION / CONTESTATION

Pour contester une décision de la CSNC, il faut faire un courrier officiel par email à l'attention du Secrétaire Général de France Cricket (contact@francecricket.com) dans les 7 jours suivant la réception de la décision de la CSNC, accompagné d'un chèque de 50 € à l'ordre de France Cricket (qui sera encaissé dès réception). Ensuite une réunion de la cellule d'appel de France Cricket sera convoquée dans les plus brefs délais et si une réunion est déjà programmée, ce sujet sera mis à l'ordre du jour. Si la contestation est acceptée par la cellule d'appel les 50 € seront remboursés.